



## 2 Demande de RSA (Revenu de solidarité active)

### ► Votre situation familiale actuelle

- Vous vivez en couple
- Vous êtes mariés depuis le
  - Vous êtes pacsés depuis le
  - Vous vivez en couple sans être mariés et sans être pacsés depuis le
  - Vous avez repris une vie commune depuis le
- Vous vivez seul(e)
- Vous êtes séparé(e) de fait\* depuis le
  - Vous êtes séparé(e) légalement depuis le
  - Vous êtes divorcé(e) depuis le
  - Vous êtes veuf(ve) depuis le
  - Vous avez rompu votre vie en concubinage depuis le
  - Vous avez toujours vécu seul(e) et vous êtes célibataire

\* Une séparation de fait est une séparation du couple sans intervention du juge

Attendez-vous un enfant ? oui  non

Si votre situation familiale a changé au cours des 4 derniers mois, indiquez la(les) situation(s) précédente(s) : \_\_\_\_\_  
depuis le

### ► Enfants et autres personnes de moins de 25 ans vivant à votre foyer les 3 derniers mois

	Nom et prénom(s)			Nom et prénom(s)			Nom et prénom(s)			Nom et prénom(s)		
Lien de parenté												
Date et lieu de naissance												
Nationalité												
N° de Sécurité sociale												
Date d'arrivée au foyer												
Date départ du foyer												
Situation*	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois

\* *scolarisé (SCO), apprenti (APP), salarié (SAL), en formation professionnelle (SFP), demandeur d'emploi (ANP), en chômage indemnisé (CHO), sans activité (SSA), autre.*

### ► Vos droits à pension alimentaire

- Vous êtes marié(e) et vous ne vivez plus avec votre conjoint(e)  
Avez-vous demandé une pension alimentaire pour vous-même ? .....  oui  non
- Vous avez un ou des enfants à charge et vous ne vivez pas avec son autre parent
- Recevez-vous l'allocation de soutien familial ? .....  oui  non
  - Avez-vous un jugement fixant la pension alimentaire ? .....  oui  non
  - Recevez-vous une pension alimentaire ? .....  oui  non
  - Avez-vous demandé une pension alimentaire auprès d'un juge ou d'un médiateur ? .....  oui  non
- Si non, vous devez engager une action envers le(s) parent(s) pour obtenir la fixation ou le versement d'une pension alimentaire pour chaque enfant concerné.  
Si vous souhaitez être dispensé(e) de cette démarche précisez le motif : \_\_\_\_\_
- Vous êtes célibataire et vivez seul(e) sans enfant, le président du conseil départemental peut, dans certaines situations exceptionnelles, vous demander, sur le fondement des articles 203 et 371-2 du code civil (obligation d'entretien des parents vis-à-vis de leurs enfants) de faire valoir vos droits à pension alimentaire vis-à-vis de vos parents. Si tel était le cas, vous pourriez demander à être dispensé de ces démarches.  
Percevez-vous déjà une pension alimentaire ? .....  oui  non  
Si le président du conseil départemental vous demande de faire valoir ce droit et que vous souhaitez en être dispensé(e), précisez le motif : \_\_\_\_\_

⚠ Attention, la dispense n'est pas accordée automatiquement : si nécessaire, expliquez les raisons de cette demande dans une lettre.

Emplacement réservé

NE PAS REMPLIR



## 4 Demande de RSA (Revenu de solidarité active)

### ► Vos ressources des 3 derniers mois pour le calcul de vos droits Rsa

Par exemple, si vous faites une demande en juin, indiquez les ressources perçues pour les mois de mars, avril et mai.

N'indiquez pas les prestations familiales versées par la Caf ou la MSA, la prime de retour à l'emploi, l'aide personnalisée de retour à l'emploi. Indiquez toutes les ressources réellement reçues chaque mois (par exemple, pour le mois de mars vous devez déclarer le montant de la pension alimentaire reçue en mars et le salaire net de février payé début mars). **Attention, vos déclarations seront systématiquement vérifiées auprès du service des impôts.** Déclarez les revenus perçus à l'étranger même non imposables en France.

	Vous-même			Votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)		
	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois
<input type="checkbox"/> Aucune ressource (pour chaque mois concerné cochez la case) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Revenus salariés nets perçus avant saisies ou retenues y compris Cec, Cae, Cie, Cava .....						
<input type="checkbox"/> Revenus des professions non-salariées : reportez-vous au formulaire de demande complémentaire pour les non-salariés		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Revenus de Cirma ou Cav, Cui .....						
<input type="checkbox"/> Revenus de stage de formation professionnelle .....						
Pour les 3 catégories ci-dessus, précisez le nombre d'heures de travail pour chaque mois .....	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H
<input type="checkbox"/> Revenus des élus locaux déclarés en «traitements et salaires» auprès des services fiscaux (hors FRFE)						
<input type="checkbox"/> Revenus exceptionnels (indemnités contractuelles, rappels de salaire et d'indemnités de sécurité sociale...)						
<input type="checkbox"/> Rémunération garantie en ESAT .....						
<input type="checkbox"/> Primes et accessoires de salaire (primes de 13 <sup>ème</sup> mois, de vacances, de naissance, ...)						
<input type="checkbox"/> Pécule versé par les OACAS (Emmaüs...) .....						
<input type="checkbox"/> Pensions alimentaires reçues .....						
Précisez qui vous verse cette pension (parents, amis, ex-conjoint...)						
<input type="checkbox"/> Autres pensions, rentes, retraites imposables ou non .....						
<input type="checkbox"/> Indemnités de chômage partiel (avant retenue, saisie) .....						
<input type="checkbox"/> Indemnités de chômage (avant retenue, saisie) ..						
<input type="checkbox"/> Allocation de veuvage .....						
<input type="checkbox"/> Indemnités journalières de maternité, paternité, adoption .....						
<input type="checkbox"/> Autres indemnités journalières de sécurité sociale .....						
<input type="checkbox"/> Aides et secours financiers réguliers .....						
Précisez qui vous verse cette aide (parents, amis, ex-conjoint, associations...)						
<input type="checkbox"/> Autres ressources (location de biens immobiliers, revenus de capitaux placés, etc.) .....						
Précisez le(s)quel(s) : .....						
<input type="checkbox"/> Déclarez le montant de l'argent placé (plan d'épargne logement...) ou de votre épargne disponible (comptes, livrets bancaires - ex : livret A...)						
<input type="checkbox"/> Vous êtes propriétaire d'un terrain, d'une maison ou d'un logement qui n'est pas loué, autre que votre résidence principale, (cochez la case) .....		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
<b>Si vous ou votre conjoint ne percevez plus l'une des ressources déclarées ci-dessus, ni aucune ressource qui les remplace, précisez le(s)quel(s) et depuis quelle date :</b> .....						

Emplacement réservé

NE PAS REMPLIR

## 5 Demande de RSA (Revenu de solidarité active)

	Enfant ou personne de moins de 25 ans			Enfant ou personne de moins de 25 ans		
	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois	1 <sup>er</sup> mois	2 <sup>ème</sup> mois	3 <sup>ème</sup> mois
■ Aucune ressource (pour chaque mois concerné cochez la case) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Revenus salariés nets perçus avant saisies ou retenues y compris Cec, Cae, Cie, Cava .....						
■ Revenus des professions non-salariées : reportez-vous au formulaire de demande complémentaire pour les non-salariés		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
■ Revenus de Cirma ou Cav, Cui .....						
■ Revenus de stage de formation professionnelle .....						
Pour les 3 catégories ci-dessus, précisez le nombre d' <b>heures de travail</b> pour chaque mois .....	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H	_____ H
■ Revenus des élus locaux déclarés en «traitements et salaires» auprès des services fiscaux (hors FRFE)						
■ Revenus exceptionnels (indemnités contractuelles, rappels de salaire et d'indemnités de sécurité sociale...)						
■ Rémunération garantie en ESAT .....						
■ Primes et accessoires de salaire (primes de 13 <sup>ème</sup> mois, de vacances, de naissance, ...)						
■ Pécule versé par les OACAS (Emmaüs...) .....						
■ Pensions alimentaires reçues .....						
Précisez qui vous verse cette pension (parents, amis, ex-conjoint...)						
■ Autres pensions, rentes, retraites imposables ou non .....						
■ Indemnités de chômage partiel (avant retenue, saisie) .....						
■ Indemnités de chômage (avant retenue, saisie) ..						
■ Allocation de veuvage .....						
■ Indemnités journalières de maternité, paternité, adoption .....						
■ Autres indemnités journalières de sécurité sociale .....						
■ Aides et secours financiers réguliers .....						
Précisez qui vous verse cette aide (parents, amis, ex-conjoint, associations...)						
■ Autres ressources (location de biens immobiliers, revenus de capitaux placés, etc.) .....						
Précisez le(s)quel(s) : .....						
■ Déclarez le montant de l'argent placé (plan d'épargne logement...) ou de votre épargne disponible (comptes, livrets bancaires - ex : livret A...)						
■ Vous êtes propriétaire d'un terrain, d'une maison ou d'un logement qui n'est pas loué, autre que votre résidence principale, (cochez la case) .....		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
<b>Si vous ou votre conjoint ne percevez plus l'une des ressources déclarées ci-dessus, ni aucune ressource qui les remplace, précisez le(s)quel(s) et depuis quelle date :</b> .....						

Emplacement réservé

NE PAS REMPLIR

## 6 Demande de RSA (Revenu de solidarité active)

### ► Vos revenus de placement/patrimoine

Si vous avez déclaré des revenus de placement ou du patrimoine auprès des impôts, indiquez le montant déclaré pour l'année N-2. Par exemple si vous faites une demande en 2016, indiquez les montants déclarés pour 2014.

	Vous-même	Votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)	Enfant ou personne de moins de 25 ans
■ Revenus fonciers ( <i>revenus de biens immobiliers</i> ), micro fonciers ( <i>après déduction de l'abattement fiscal forfaitaire</i> ) .....	€	€	€
■ Contrat épargne handicap souscrit par vous-même. Ne déclarez pas la rente-survie souscrite par votre famille en votre faveur .....	€	€	€
■ Autres : revenus des capitaux et des valeurs mobilières ( <i>actions, obligations...</i> ) après abattement ; revenus soumis à prélèvement libératoire sans déduire le montant de l'impôt, y compris les indemnités des élus locaux soumis à prélèvement libératoire ; plus-values et gains divers taxés à un taux forfaitaire, y compris les plus-values de cession des professions non salariées ; rentes viagères à titre onéreux .....	€	€€	€

**Déclaration sur l'honneur** : Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait. Je prends connaissance que cette déclaration peut faire l'objet d'un contrôle du président du conseil départemental, des organismes chargés du service du Rsa, du Pôle emploi, du service des impôts et de l'Agence des services et des paiements (Asp) ; qu'à la demande de la Caf/MSA je devrai justifier de ma situation et notamment de mon activité (bulletin(s) de salaire...) et de celle de tout enfant ou autre personne vivant au foyer. Je prends connaissance que si je bénéficie du Rsa je peux être tenu, ainsi que mon conjoint, concubin ou partenaire de pacs, de rechercher un emploi, de créer ma propre activité ou d'engager toute action en vue d'une meilleure insertion sociale ou professionnelle.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire du demandeur ou de son représentant

Nom et/ou cachet du service instructeur

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.262-51 et L.262-52 du code de l'action sociale et des familles - Article L.114-17 du code de la sécurité sociale - Article 441-1 du code pénal). L'exactitude de vos déclarations peut être vérifiée, notamment par un agent de contrôle assermenté de la Caf/MSA ou directement auprès des organismes ou services cités ci-dessus (Article L 114-19 du Code de la sécurité sociale). Vos données personnelles sont traitées par la branche Famille du régime général ou votre MSA dans le cadre de la gestion de vos prestations.

Certaines de ces informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caf ou de votre MSA, par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité signée.

Emplacement réservé

NE PAS REMPLIR

# Demande de RSA (Revenu de solidarité active)

	Vous-même	Conjoint(e), concubin(e), pacsé(e)	Enfant/autre personne vivant au foyer
Dans tous les cas, pour les nouveaux allocataires	- un relevé d'identité bancaire (avec code BIC-IBAN)		X
Si vous attendez un enfant	- la déclaration de grossesse établie par un praticien sauf si votre médecin ou vous-même l'avez déjà communiquée à votre Caf ou MSA		X
Si vous avez moins de 25 ans et que vous n'avez pas d'enfant à charge	- le formulaire complémentaire pour les jeunes de moins de 25 ans		X
<b>Etat civil</b>			
Vous ou un membre de votre foyer êtes français ou né en France	Aucune pièce justificative d'état civil n'est à fournir		
Vous ou un membre de votre foyer êtes de nationalité étrangère et né hors de France : UE, EEE* ou Suisse	La photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour en cours de validité ou visa long séjour valant titre de séjour. En l'absence de ces documents, carte de ressortissant d'un Etat de l'UE ou de l'EEE ou carte du combattant (avec photo) ou livret de circulation.		
Vous ou un membre de votre foyer êtes de nationalité étrangère (hors demandeur d'asile, réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire) : autre que UE, EEE ou Suisse	La photocopie lisible du titre de séjour <b>en cours de validité</b> . Si votre titre est valable un an, joignez l'attestation de la préfecture indiquant que la personne est autorisée à travailler depuis 5 ans (ou à défaut ses titres de séjour couvrant cette période)		Si votre enfant/une autre personne vivant dans votre foyer est : - âgé de moins de 18 ans de nationalité étrangère et né à l'étranger : joindre la photocopie du certificat de l'Ofii (ex. Anaem) délivré dans le cadre du regroupement familial <b>ou</b> du visa délivré par l'autorité consulaire et comportant le nom de l'enfant si un parent a un titre de séjour avec la mention «Scientifique» <b>ou</b> attestation préfectorale certifiant la régularité du séjour de l'enfant dont un parent est détenteur d'une carte de séjour temporaire avec la mention «Vie privée et familiale» attribuée au titre d'une régularisation exceptionnelle. - âgé de plus de 18 ans de nationalité étrangère et né à l'étranger : joindre la photocopie lisible de son titre de séjour.
Vous êtes réfugié ou apatride	La photocopie lisible du titre de séjour en cours de validité ou le récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention «reconnu réfugié ou admis au titre de l'asile» ou décision favorable de l'Ofpra ou de la Commission de recours des réfugiés.		La photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, la photocopie du livret de famille ou du document d'état civil établi par l'Ofpra.
Vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire	L'attestation de l'Ofpra accordant le bénéfice de la protection subsidiaire accompagnée du récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation provisoire de séjour.		
<b>Situation professionnelle</b>			
Vous ou votre conjoint êtes travailleur non salarié (y compris exploitant agricole)	Le formulaire de demande complémentaire pour les non salariés.		X
Vous ou votre conjoint êtes pensionné ou retraité	La photocopie lisible du dernier avis de paiement de la pension d'invalidité, rente accident du travail ou pension vieillesse		X
Vous ou votre conjoint êtes travailleur saisonnier	La déclaration de revenus de l'année civile précédant la demande		X
<b>Autres situations</b>			
Vous êtes propriétaire d'un terrain ou logement non loué autre que votre habitation principale	La photocopie lisible du dernier avis de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière		X
Vous êtes domicilié auprès d'un organisme agréé	L'attestation de l'organisme	X	X

**\* Liste des pays de l'Espace économique européen**

Allemagne – Autriche – Belgique – Bulgarie – Chypre – Croatie – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – France – Grèce – Hongrie – Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République Tchèque – Roumanie – Royaume-Uni – Slovaquie – Slovénie – Suède.

**Emplacement réservé**

**NE PAS REMPLIR**